

Conférence de presse du 5 novembre 1998

Travaux en gare de Namur : modification des accès aux quais

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans le chantier de modernisation de la gare de Namur. Après avoir concerné les voies 4 à 11, les travaux se poursuivent à présent entre les voies 1 et 3, dont les rails, les quais et les auvents ont été démontés il y a peu. Cette nouvelle phase impliquera également à partir du 9 novembre la suppression de l'accès aux quais via le hall d'entrée de la gare. Dans cette optique, de nouvelles dispositions seront prises afin de faciliter le cheminement des voyageurs en gare : une passerelle sera mise en service au-dessus des voies 1 à 3 pour leur permettre d'accéder aux quais en passant par la dalle de béton surplombant les voies. Au-delà des changements qu'ils entraîneront dans les habitudes de voyages, ces travaux n'impliqueront pas de perturbations sur le trafic ferroviaire.

Travaux en gare de Namur : une nouvelle étape

La gare de Namur se dote progressivement de nouvelles infrastructures qui lui permettront de mieux répondre aux exigences d'un trafic - tant voyageurs que marchandises - en constante augmentation. Les travaux, qui ont été entamés en septembre 1993, portent à la fois sur la modernisation de l'infrastructure ferroviaire et sur l'aménagement des futures installations d'accueil des voyageurs J1s représentant un investissement total de quelque 4,5 milliards de FB qui s'inscrivent dans le cadre du plan STAR 21 de modernisation du réseau intérieur.

Les travaux en cours permettront une intensification du trafic, et ce grâce à la séparation des trains de voyageurs et des convois de marchandises. Le nombre de voies passantes sera porté de 7 à 11, dont les deux premières, enfermées dans un caisson d'isolation acoustique, seront réservées au trafic marchandises. La construction d'un pont-tube à l'est de la gare permettra en outre d'éviter le croisement des lignes Bruxelles-Luxembourg et de la dorsale wallonne, qui était à l'origine de nombreux problèmes de gestion du trafic. Il en résultera une accélération générale de la vitesse d'approche des trains qui passera de 40 à 80 km/h, ce qui représentera un gain de temps appréciable pour chaque trajet.

A terme, le confort des voyageurs sera très nettement amélioré grâce au renouvellement complet des installations d'accueil. Celles-ci, transférées au-dessus de la dalle de couverture des voies, s'intégreront dans un vaste complexe commercial qui sera édifié au-dessus de la gare. Les nouvelles installations d'accueil seront aisément accessibles aussi bien depuis la Place de la Station qu'en venant du Boulevard du Nord, où un passage permettra aux voyageurs de traverser le bâtiment du Ministère de l'Équipement et des Transports (MET) pour se rendre directement vers la gare et les quais, via la dalle. Par ailleurs, l'actuel couloir sous voies principal - donnant accès aux quais et au futur parking sous le MET - a déjà été en partie rénové et, à terme, le sera complètement. Il en ira de même pour tous les quais, dont les 7 derniers ont déjà été remplacés et équipés chacun de deux salles d'attente fermées et chauffées. Les améliorations seront également notables en matière d'éclairage, de sonorisation et d'information.

La solution qui a été retenue pour la gare de Namur - celle d'une gare-passerelle reliant les deux côtés des infrastructures ferroviaires - constitue une première pour la Belgique.

Quels changements pour les voyageurs à partir du 9 novembre 1998?

Fermeture de l'accès aux quais par la salle d'attente

Mise en place d'une passerelle provisoire d'accès au quais via la dalle

Déjà réaménagés et couverts de leur ossature en béton, les voies 4 à 11 ainsi que les quais et accès correspondants sont dès à présent opérationnels, le trafic ayant déjà été réparti en fonction de cette nouvelle configuration. Au cours des prochains mois, les travaux porteront cette fois sur le renouvellement des voies 1 à 3. Celles-ci ont été provisoirement mises hors service depuis le début du mois d'août, de même que la dernière portion encore ouverte de l'ancien couloir sous voies côté Charleroi.

Le déplacement du chantier vers les voies 1 à 3 entraînera tout d'abord, à partir de **ce lundi 9 novembre**, la suppression de l'accès aux quais via le hall d'entrée principal de la gare.

Celui-ci restera en service jusqu'à la fin février pour la délivrance des billets, après quoi les installations d'accueil seront transférées dans un bâtiment provisoire.

A partir de cette date, l'accès aux quais pourra désormais se faire de deux manières : soit en passant par le couloir sous voies principal; soit en empruntant la nouvelle passerelle couverte provisoire que la SNCB a fait ériger sur la dalle afin de désengorger le couloir sous voies principal. Cette passerelle, qui entrera en service ce 9 novembre, sera accessible à tous les quais en service. Elle aidera à se prolonger sur la dalle, d'où elle donnera accès à tous les quais en service. l'aide d'un escalier installé près du bâtiment de la Poste. Elle enjambera les 3 premières

Pour éviter les encombrements qui pourraient survenir en heures de pointe dans le couloir sous voies principal, la SNCB recommande vivement aux voyageurs de privilégier l'itinéraire empruntant la passerelle. Ce sera d'autant plus justifié que certains travaux nécessiteront la mise en place d'une déviation temporaire via le couloir sous voies latéral. Le passage qui mènera vers celui-ci sera relativement étroit, ce qui réduira encore plus la capacité de cet accès pendant certaines phases.

Cette situation devrait se prolonger pendant environ un an et demi, avec toutefois quelques changements concernant les accès débouchant sur le Boulevard du Nord. Dans un premier temps, cet accès sera assuré, comme c'est encore le cas actuellement, par un passage aménagé à hauteur de la voie 11 (4a). De décembre 1998 à juin 1999, les voyageurs seront cette fois canalisés dans un couloir qui sera aménagé au sous-sol du bâtiment du MET (4b).

සමස්ත සේවාවන් සඳහා පිවිසීමේ පහසුකම් සැලසීමේදී මෙහිදී සලකා බැලිය යුතු වන්නේ පුද්ගලික අපහසුතා සහිත අයගේ පහසුකම් සැලසීමයි. මෙහිදී සලකා බැලිය යුතු වන්නේ පුද්ගලික අපහසුතා සහිත අයගේ පහසුකම් සැලසීමයි.

En juillet 1999, cet accès sera lui-même supprimé au profit d'une liaison qui s'effectuera d'abord au niveau dalle puis directement à travers le corps central du bâtiment du MET (4c).

Caractéristiques de la passerelle

D'une longueur totale d'environ 150 mètres, la passerelle couverte qui enjambrera les voies sera constituée d'éléments préfabriqués. Bien éclairée et équipée d'un revêtement antidérapant, celle-ci sera accessible via un escalier métallique qui se situera juste derrière le bâtiment de la Poste. Après avoir franchi les voies 1 à 3, elle empruntera la dalle pour donner accès aux escaliers qui descendent vers les quais.

Le phasage des travaux

Les travaux de modernisation de la gare de Namur se dérouleront en 4 phases :

Phase 1 (déjà réalisée)

- Pose et couverture des voies 8 à 11,
- Création des quais et accès correspondants

Phase 2 (mi 97 - mi-2000)

- phase 2a : travaux terminés

Renouvellement des voies 4 à 7, ainsi que des quais correspondants et couverture de ces voies

- phase 2b : travaux en cours

Renouvellement des voies 1 à 3 ainsi que des quais correspondants et couverture de ces voies

Une fois cette phase achevée, la plate-forme de couverture des voies reliera les deux côtés de la gare et sera prête à recevoir les nouvelles infrastructures d'accueil, dont les premiers éléments sont actuellement en construction au-dessus de la dalle.

Phase 3 (mi-2000 - fin 2000)

- Construction du pont-tube et aménagement des voies côté passerelle d'Herbatte
- Renouvellement de la passerelle d'Herbatte

Phase 4 (mi-2002 - 2004)

- Achèvement des travaux de voies côté Bruxelles
- Isolation acoustique des voies marchandises 1 et 2

Conséquences des travaux sur la circulation des trains

Une nouvelle répartition du trafic est en application depuis le mois d'août pour tenir compte de la mise hors service des voies 1 à 3. Les principales modifications intervenues sont détaillées dans le tableau ci-dessous. En raison de certaines contraintes d'exploitation, il n'est toutefois pas exclu que d'autres changements ponctuels soient apportés par rapport à cette situation de base.

En semaine:

Voies 1 à 3 : hors service

- Voie 4: IC Herstal - Namur-Lille
IR Jambes - Namur - Rosendaël (deux sens)
- Voie 5 : IC Bruxelles - Namur - Dinant / Liège (deux sens)
- Voie 6 : L Namur - Charleroi (deux sens)
L Namur - Ciney (deux sens)
- Voie 7 : certains trains de pointe + Thalys
- Voie 8 : IC Lille - Namur - Herstal
- Voie 9 : IC Luxembourg - Namur - Bruxelles
- Voie 10 : IC Bruxelles - Namur - Luxembourg
- Voie 11 : L Namur - Ottignies (deux sens)
L Namur - Liège (deux sens)